

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

MayaBackofenreiniger

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MayaBackofenreiniger
Code du produit	16799.0007.002/151915
L'identifiant unique de formulation (UFI)	DD30-3427-3MGA-KP1N

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
--	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
Date de révision	12.11.2025
Version	1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1A, H314

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260: Ne pas respirer les brouillard/ vapeurs/ aérosols.
P280: Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501: Eliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets spéciaux agréée.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Hydroxyde de sodium; soude caustique, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT, vPvB ou perturbateur endocrinien à une concentration supérieure à 0,1%.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Hydroxyde de sodium; soude caustique	2,5% - 5%	Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: $C \geq 5\%$; Skin Corr. 1B H314: $2\% \leq C < 5\%$; Skin Irrit. 2 H315: $0,5\% \leq C < 2\%$; Eye Irrit. 2 H319: $0,5\% \leq C < 2\%$]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6

MayaBackofenreiniger

Date d'impression
12.11.2025

2 / 11

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le secouriste doit se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	N'importe lequel.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Pour les secouristes

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Éviter la formation d'aérosols. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les résidus dans l'égout.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)	2 mg/m3 STEL [KZGW] NIOSH OSHA (inhalable dust)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	2 mg/m3 TWA [MAK] NIOSH OSHA (inhalable dust)
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)	4 mg/m3 STEL [KZGW] (inhalable fraction, 8 X 5 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	2 mg/m3 TWA [TMW] (inhalable fraction)

PNEC/DNEL

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

EU - REACH (1907/2006) - Registration Data - Predicted No Effect Concentrations (PNECs)	"2.45 mg/kg sediment dw PNEC (sediment (freshwater), 946-400-7) 0.245 mg/kg sediment dw PNEC (sediment (marine water), 946-400-7) 0.4737 mg/kg soil dw PNEC (soil, 946-400-7) 0.02411 mg/L PNEC (freshwater, 946-400-7) 0.002411 mg/L PNEC (marine water, 946-400-7) 0.2411 mg/L PNEC (freshwater (intermittent releases), 946-400-7) 0.02411 mg/L PNEC (marine water (intermittent releases), 946-400-7) 163.35 mg/L PNEC (sewage treatment, 946-400-7)" As Reaction products of sodium glucoheptonate with manganese sulfate and sodium hydroxide [RR-190217-6]
---	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection individuelle

Protection respiratoire Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)
Matériel: caoutchouc butyle
épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm
Temps de pénétration: 480 minutes
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition Contact au maximum: 30 Minutes)
Matériel: caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.2mm

Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps

Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	13,4
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1,075
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
-------------------------	-------------------------------

10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
10.4. Conditions à éviter	Réaction exothermique avec des acides forts.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2) DL50/orale 500 mg/kg.
Corrosion/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission).
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 45.4 mg/L [static] (IUCLID)
12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité endocrinienne.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID

UN 1824.
Nom d'expédition des Nations unies: HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION.
Classe 8.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes ADR/RID 8.
Code de classement C5.
Numéro d'identification du danger 80.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E1.
Catégorie de transport 3.
Code de restriction en tunnels (E).

IMDG

UN 1824.
Nom d'expédition des Nations unies: SODIUM HYDROXIDE SOLUTION.
Classe 8.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes IMDG 8.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E1.
No EMS F-A, S-B.
Polluant marin: Non.

IATA

UN 1824.
Nom d'expédition des Nations unies: Sodium hydroxide solution.
Classe 8.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes IATA 8.
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L).
Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L).
Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).

Navigation fluviale ADN

UN 1824.
Nom d'expédition des Nations unies: HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION.
Classe 8.
Groupe d'emballage III.
Étiquettes ADN 8.
Code de classement C5.
Quantité limitée 5 L.
Quantité exceptée E1.

Autres Informations

Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires**

Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
>=30%: de l'eau
<5%: agents de surface non ioniques, Agent épaississant, Parfums parfums
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Chemical Risk Reduction Ordinance - Prohibited and Restricted Substances
Switzerland - Water Protection Ordinance - Water Polluting Liquids Classification

"Use restricted. See annex 2.12 in the regulation (in liquid phase or solution)" As Bases [RR-14270-1]

B (solution)

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings

Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories)
Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (nail cuticle solvent)
For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (hair straightener, professional use)
Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (hair straightener, general use)

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use

Nail cuticle solvent
Hair straightener
pH adjuster for depilatories
Other uses as pH adjuster

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration

5 % MAC (nail cuticle solvent)
4.5 % MAC (hair straighteners, professional use)
2 % MAC (hair straighteners, general use)

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements

<12.7 pH (pH adjuster for depilatories)
<11 pH (other uses as pH adjuster)
General use, professional use (hair straighteners)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances

Use restricted. See entry 75.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates

Present ([215-185-5])

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances

Present

Germany - Water Classification - Substances According to AwSV

Reg. no. 142, hazard class 1 - slightly hazardous to water (footnote 1)

Classified By or Based on the
VwVwS

UNEP (United Nations Environment
Programme) - Basel Convention -
Hazardous Wastes - Annex I

"Y35 (solid or solution, listed under Basic solutions or bases in solid
form)" As Bases [RR-14270-1]

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Aucun(e).

Procédure de classification

Méthode de calcul .

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions
des yeux.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de
sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date
de publication de ce document.